

**VOTRE MUNICIPALITÉ
VOUS INFORME****SERVICE DU
GREFFE**

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville. *Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour ne rien manquer!*

**COMMUNICATIONS****Vous déménagez?**

- Laissez vos bacs roulants pour les matières résiduelles à votre ancienne adresse. Vous en aurez d'autres à votre nouvelle adresse.
- Faites la mise à jour de vos coordonnées dans notre *Service d'alertes municipales*, car le système associe votre nom et votre numéro de téléphone à votre adresse. Le SAM sert à vous informer lorsqu'il y a près de chez vous des travaux, une coupure d'eau, une fermeture de rue, un avis d'ébullition, etc. Si vous êtes propriétaire d'un immeuble, pensez aussi à appeler Info-Service pour que votre changement d'adresse soit fait partout dans votre dossier municipal.
- Si vous êtes un nouvel arrivant à La Tuque, inscrivez-vous au SAM. Vous trouverez toutes les infos sur notre site Web. Suivez-nous également sur Facebook pour être bien informés. N'oubliez pas de contacter l'équipe de Choisir La Tuque au CJE qui s'occupe de l'accueil des nouveaux arrivants et qui vous aidera à découvrir tous les avantages de votre nouvelle ville.

Horaire estival

Nos bureaux municipaux sont maintenant ouverts selon l'horaire estival et ce, jusqu'au 1^{er} septembre. Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville sont du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

La cour municipale ferme à 16 h les mardis, mercredis et jeudis.

Nos services municipaux seront fermés ce vendredi 30 juin pour la Fête du Canada. L'écocentre sera aussi fermé le 30 juin.

**Nouveaux panneaux
d'affichage numérique**

Nos trois nouveaux panneaux d'affichage numérique sont maintenant fonctionnels. Les organismes qui avaient l'habitude d'afficher leurs activités sur des coroplastes peuvent maintenant s'afficher sur nos panneaux numériques. Contactez-nous via *Info-Service*.

**URBANISME****Ventes de garage**

Les ventes de garage sont autorisées les 8 et 9 juillet. Promenez-vous en ville pour en profiter!

**LOISIRS****La Tuque en mode festif**

Pour ne rien manquer des activités que notre équipe organise pour vous au centre-ville, au lac Saint-Louis et au parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bostonnais cet été, consultez la section *Quoi faire à La Tuque?* de l'onglet *Loisirs et culture* de notre site Web et suivez-nous tous les jours sur Facebook.

**FINANCES****Deuxième versement de
taxes municipales**

La date limite est le **jeudi 6 juillet**. Vous pouvez faire votre paiement par Internet, par téléphone, par la poste ou en personne. Consultez notre site Web pour en savoir plus.

**GREFFE****Arrosage des végétaux**

N'oubliez pas que l'arrosage de la pelouse, du jardin et des végétaux avec un arrosoir amovible est permis uniquement les jours pairs pour les adresses paires et les jours impairs pour les adresses impaires. De plus, vous devez utiliser un arrosoir amovible uniquement entre 20 h en soirée et 8 h le lendemain matin. Si vous avez une nouvelle plantation, il est possible de demander un permis pour avoir le droit d'arroser à d'autres moments de la journée.

**CONSEIL MUNICIPAL****Résumé des assemblées
publiques du 20 juin 2023**

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le conseil d'agglomération a autorisé l'acceptation de 29 projets soumis dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF). Il a aussi octroyé de l'aide financière à 3 projets financés par le Fonds Régions et Ruralité.
- Le conseil municipal a procédé à la nomination du conseiller Clément Dubé à titre de maire suppléant pour les neuf prochains mois.
- Les élus ont également procédé à l'adjudication de quelques contrats, dont celui pour la construction d'un bâtiment de transbordement à l'écocentre. Il a aussi confié un mandat à l'UMO pour que La Tuque s'ajoute à un regroupement d'achat de bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles.
- Deux projets qui nécessitent une modification de zonage sont actuellement en processus de réalisation. En lien avec ces démarches, il y aura une assemblée de consultation le lundi 3 juillet à 18 h 30 au centre social, pour un projet de résidence de tourisme sur le chemin des Pionniers et il y aura une assemblée de consultation le mardi 4 juillet à 18 h 30 au centre social, pour un projet d'institution de formation spécialisée au 378, rue Scott (C.A.P.E.). Vous pouvez consulter les avis publics à cet effet sur notre site Web.

**VRAIE DEHORS
COMME DEDANS**

SERVICE D'ALERTE MUNICIPALES - pour être informé immédiatement quand ça compte!
Faites la mise à jour de votre dossier ou inscrivez-vous en ligne!

